

## Résolution de la CES pour des actions dans le cadre de la révision de la gouvernance économique de l'UE

Adoptée lors de la réunion virtuelle du Comité exécutif des 8 et 9 décembre 2021

### SYNTHÈSE

Cette résolution définit l'action que mènera la CES, avec ses organisations membres, pour exercer des pressions sur les décideurs politiques, en forgeant un consensus autour de l'examen de la gouvernance économique dans la direction proposée par le mouvement syndical et en lui conférant une bonne visibilité. La CES propose deux actions de mobilisation : 1. Fournir autant de réponses que possible à la consultation publique sur l'examen de la gouvernance économique ; 2. Une campagne de mobilisation en faveur d'une nouvelle gouvernance économique et sociale de l'UE.

Les discussions sur la future architecture de la gouvernance économique de l'UE entrent dans une phase décisive depuis la publication le 19 octobre par la Commission européenne de la communication intitulée « *L'économie de l'UE après le COVID-19 : conséquences pour la gouvernance économique* ». La CES estime que cette communication soulève les bonnes questions, mais ne fixe pas de direction claire concernant le réexamen de la gouvernance économique.

Différentes visions s'affrontent actuellement au niveau européen que l'on pourrait répartir entre un camp conservateur et un camp progressiste. Le camp conservateur regroupe les points de vue de ceux qui tendent à plébisciter l'architecture néolibérale actuelle. Tandis que le camp progressiste réunit ceux qui veulent tirer les leçons du passé et repenser la gouvernance économique, y compris les instruments de l'UE mis en place en réponse à la crise du COVID-19.

Les positions officielles de la CES situent l'agenda syndical dans le camp progressiste. 2022 est assurément l'année où la voix des syndicalistes doit se faire clairement entendre.

**Il est temps d'agir.** Outre les initiatives politiques lancées jusqu'à présent, la CES propose deux actions de mobilisation : 1) Fournir autant de réponses que possible à la consultation publique sur le réexamen de la gouvernance économique ; et, 2) Une campagne de mobilisation en faveur d'une nouvelle gouvernance économique et sociale de l'UE.

1) Fournir autant de réponses que possible à la consultation publique sur le réexamen de la gouvernance économique. **Une consultation publique, comprenant 11 questions, est désormais ouverte jusqu'au 31 décembre.** Les contributions doivent émaner d'un maximum d'organisations syndicales (ou de membres syndicaux individuels). La CES a préparé des outils pour aider les membres des syndicats à préparer leurs réponses de manière simple et rapide. La boîte à outils comprend les éléments suivants :

Des lignes directrices pour apporter des contributions au débat public. Une phrase introductive permettant de fournir une réponse brève à chaque question (il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les réponses), et disponible en plusieurs langues, est proposée par la CES.

- La contribution de la CES en réponse à la consultation publique est à la disposition de tous les membres, pour ceux qui souhaitent entrer dans des détails techniques tout en respectant les points de vue de la CES.

- Une page spécifique reprenant toutes les positions officielles pertinentes de la CES est disponible sur [est.etuc.org](http://est.etuc.org) (portail TUSLO)
- Un service d'assistance de la CES est mis en place pour guider ses membres dans le cadre du dépôt de leurs contributions. Nos membres peuvent compter sur l'expertise de la CES pour recevoir des conseils concernant la participation à la consultation publique. Les informations seront transmises dans une circulaire envoyée à toutes les organisations affiliées.

D'ici le 31 décembre, la CES souhaite maximiser le nombre de réponses envoyées et **conformes** à ses positions adoptées au sein du Comité Exécutif.

Après le 31 décembre, la CES appellera ses organisations affiliées à se mobiliser et à exercer des pressions politiques sur les institutions de l'Union européenne et les gouvernements afin d'entamer un réexamen de l'architecture de gouvernance économique de manière à répondre aux attentes des travailleurs.

2) Une campagne de mobilisation en faveur d'une nouvelle gouvernance économique et sociale de l'UE. L'objectif consiste à faire pression sur les décideurs politiques, en forgeant un consensus autour du réexamen de la gouvernance économique dans la direction proposée par le mouvement syndical et en lui conférant de la visibilité.

D'ici le 31 janvier, la CES fournira à ses membres une série d'instruments de campagne comprenant les éléments suivants :

- Du matériel expliquant de manière simple et accessible l'importance des enjeux pour les travailleurs et leurs syndicats – vidéos, infographies, dépliants, etc.
- Des événements pour expliquer aux travailleurs la notion de gouvernance économique et les changements que nous voulons apporter.
- Des outils de communication adressés aux médias et aux réseaux sociaux pour donner une plus grande visibilité à l'effort syndical visant à créer un consensus autour du réexamen de la gouvernance économique et des revendications syndicales.
- Des outils pour assurer un échange régulier avec la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil, en mettant en avant les initiatives des travailleurs et des syndicats organisées dans le cadre de cette campagne.
- La formation d'alliances avec la société civile, le milieu universitaire et d'autres parties prenantes qui partagent davantage nos points de vue.

Les membres de la CES seront impliqués dans la présentation du matériel de campagne, en particulier par le biais du département des officiers de liaison syndicaux « semestre » (TUSLO) et du département de la communication pour ce qui est, respectivement, du contenu et de la conception de la campagne.

Sous la coordination du Secrétariat de la CES, les organisations membres seront invitées à proposer un ensemble d'actions en fonction de leurs moyens et à partager leurs plans visant à renforcer l'action de la CES et multiplier les meilleures pratiques.

Les outils de la campagne seront financés par le nouveau projet de boîte à outils « Semestre » de la CES (Est) qui entrera en vigueur à partir de janvier 2022. Les événements nationaux feront l'objet d'un autofinancement.

La Campagne durera 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2022. Le Secrétaire de la CES rendra compte régulièrement au Comité Exécutif des avancées, résultats et plans concernant la mobilisation.